

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

### **DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS**

#### **SÉANCE DU 9 OCTOBRE 2019 À 18 HEURES 30**

N° DEL2019\_173 : CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDE ENTRE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS ET TARN HABITAT POUR LA CONSULTATION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE URBAINE DU PROJET CANTEPAU DEMAIN

#### **L'an deux mille dix neuf, le neuf octobre**

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mercredi 9 octobre 2019 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Thierry DUFOUR

**Membres présents votants** : Mesdames, messieurs, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Fabien LACOSTE, Dominique SANCHEZ, Dominique MAS, Odile LACAZE, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Sarah LAURENS, Bruno LAILHEUGUE, Jean-Michel BOUAT, Geneviève PEREZ, Steve JACKSON, Michèle BARRAU-SARTRES, Frédéric CABROLIER, Eric GUILLAUMIN, Delphine DESHAIES-GALINIE, Christian CHAMAYOU, Jacques ROYER, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Hélène MALAQUIN, Jean-Paul RAYNAUD, Blandine THUEL, Michel MARTY, Céline TAFELSKI, Jean-François ROCHEDREUX, Laurence PUJOL, Joëlle VILLENEUVE, Louis BARRET, Yves CHAPRON

#### **Membres présents non votants** :

Madame Agnès BRU, messieurs Philippe MARAVAL, Philippe GRANIER

#### **Membres excusés** : Mesdames, messieurs,

Emmanuelle PIERRY (pouvoir à Francis SALABERT), Michel FRANQUES (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Gisèle DEDIEU (pouvoir à Odile LACAZE), Naïma MARENGO (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Sylvie BASCOUL-VIALARD (pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Patrick BETEILLE (pouvoir à Steve JACKSON), Enrico SPATARO (pouvoir à Michèle BARRAU-SARTRES), Pierre DOAT (pouvoir à Claude JULIEN), Bruno CRUSEL (pouvoir à Laurence PUJOL), Marie-Louise AT (pouvoir à Geneviève PEREZ), Pascal PRAGNERE (pouvoir à Dominique MAS), Jean ESQUERRE (pouvoir à Louis BARRET)

**Votants : 46**

## **SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MERCREDI 9 OCTOBRE 2019**

### **N° DEL2019\_173 : CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDE ENTRE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS ET TARN HABITAT POUR LA CONSULTATION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE URBAINE DU PROJET CANTEPAU DEMAIN**

Pilote : Urbanisme

#### **Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, rapporteur,**

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 a intégré une partie du quartier de Cantepau, d'une surface de 17 hectares, comprenant une majorité de logements sociaux locatifs et une grande concentration d'équipements publics, parmi les quartiers prioritaires de la ville (QPV) et au sein du dispositif du contrat de ville de l'Albigeois 2015-2020.

L'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) a retenu le quartier prioritaire de Cantepau dans le nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) au titre de quartier d'intérêt régional .

Le Conseil communautaire du 7 avril 2016 a approuvé le protocole partenarial de préfiguration du projet de renouvellement du quartier de Cantepau, engageant le programme d'études préalables nécessaires à l'état des lieux complet du quartier et à la définition d'un projet de transformation intégrant toutes les dimensions de la vie du quartier.

Le Conseil communautaire du 2 juillet 2019 a approuvé :

- le projet Cantepau Demain et son programme d'interventions 2019-2025, pour un investissement total inscrit dans la Convention estimé à 45,2 Millions € HT,
- la participation financière de la communauté d'agglomération de l'Albigeois à la réalisation pluriannuelle du projet « Cantepau demain » 2019-2025 dont le montant total HT est estimé à 4, 426 Millions € HT,
- le projet de convention pluriannuelle 2019-2025 qui engage l'ensemble des partenaires du projet pour le renouvellement du quartier de Cantepau.

La signature effective de la convention pluriannuelle le 19 juillet dernier a désormais engagé le projet dans une phase opérationnelle.

Aujourd'hui, il est nécessaire de lancer une consultation pour la maîtrise d'œuvre urbaine des espaces publics et aménagements extérieurs sur le périmètre d'intervention, ainsi que sur les résidentialisations et les aménagements de pieds d'immeubles des logements sociaux, afin de pouvoir concrétiser ce programme de travaux, dans le calendrier prévisionnel du projet.

La désignation d'un maître d'œuvre unique par Tarn Habitat et la communauté d'agglomération de l'Albigeois (maîtres d'ouvrages du projet) permet de garantir une cohérence d'écriture urbaine et une harmonisation des aménagements, entre espaces publics et secteurs résidentialisés/pieds d'immeubles d'habitat social. Aussi, il est proposé de conclure un groupement de commandes pour la consultation de maîtrise d'œuvre entre la communauté d'agglomération de l'Albigeois et Tarn Habitat pour fixer les missions et engagements de chacune des

parties. La communauté d'agglomération assurera la coordination du groupement.

Une commission d'appel d'offres spécifique doit être constituée. Elle est composée d'un membre représentant chacune des collectivités. Il convient d'élire ce représentant.

Il vous est demandé :

- d'approuver la convention de groupement de commandes entre la communauté d'agglomération de l'Albigeois et Tarn Habitat pour la consultation de maîtrise d'œuvre urbaine de l'opération « Cantepau Demain »
- d'élire le représentant qui siègera à la commission d'appel d'offres spécifique au groupement ;
- d'autoriser madame la présidente à signer la convention de groupement de commandes pour pouvoir engager la consultation.

### **Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,**

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code de la commande publique,

VU la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014,

VU le contrat de ville de l'albigeois 2015-2020,

VU le protocole partenarial de préfiguration du projet de renouvellement du quartier de Cantepau signé le 31 août 2016,

VU le projet partenarial et pluriannuel 2019-2025 de renouvellement urbain « Cantepau demain » du quartier prioritaire de Cantepau,

VU la convention partenariale et pluriannuelle 2019-2025 de renouvellement urbain du quartier prioritaire d'intérêt régional de Cantepau,

VU la convention de groupement de commandes pour les études de maîtrise d'œuvre urbaine annexée ci-après,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 1<sup>er</sup> octobre 2019,

### **ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,**

### **APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,**

**APPROUVE** la convention de groupement de commandes pour la consultation de maîtrise d'œuvre urbaine « Cantepau Demain » entre la communauté d'agglomération de l'Albigeois et Tarn Habitat ;

**AUTORISE** la présidente à signer la convention de groupement de commandes pour pouvoir engager la consultation de maîtrise d'œuvre urbaine du projet Cantepau Demain;

**AUTORISE** la présidente à accomplir l'ensemble des formalités nécessaires pour la réalisation des études de maîtrise d'œuvre urbaine du projet de renouvellement urbain « Cantepau demain » 2019-2025 du quartier prioritaire d'intérêt régional de Cantepau et ce jusqu'à son complet achèvement.

**DIT QUE**, après avoir procédé à l'élection, madame Michèle BARRAU-SARTRES est élue pour siéger à la commission d'appel d'offres du groupement de commandes.

Pour extrait conforme,  
Fait le 9 octobre 2019,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL